

AG2J



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 juillet 2024 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 10/07/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

AG2J

Siège social : 48 Passage Boyer 84200 CARPENTRAS **Capital** : 1000 €

Objet social : Commerce de détail d'habillement et de prêt à porter, accessoires et chaussures

Président : Mme AIELLO Amandine demeurant 241 Ancienne route de Vacqueras 84260 SARRIANS élue pour une durée illimitée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 27-2 « décisions collectives » des statuts avec prise en compte des voix du cédant.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.